

## Communiqué de presse

Juin 2024

# L'OPPBTP et l'École Supérieure de Conduite de Travaux (ESCT) signent une convention de partenariat relative à la santé et à la sécurité au travail

L'OPPBTP, dans la continuité de ses actions menées pour répondre aux exigences en matière de formation initiale du plan @Horizon2025, et l'ESCT, l'École Supérieure de Conduite de Travaux, ont signé le 19 avril dernier un nouveau partenariat. L'objectif est de sensibiliser les 2 100 étudiants aux risques professionnels sur les chantiers et les former aux enjeux de la prévention des risques. L'ESCT rejoint ainsi un réseau de 70 établissements déjà engagés dans l'excellence opérationnelle et l'amélioration des conditions de travail aux côtés de l'OPPBTP. Les implications de cet accord, conclu pour 5 ans, seront effectives dès la rentrée de septembre 2024.

### Un public de futurs encadrants

L'ESCT forme aux métiers de la conduite de travaux, et cible donc particulièrement les domaines de la gestion de chantier, la planification, la sécurité, et la réglementation. Elle propose des formations certifiantes RNCP allant du niveau bac+2 (Conducteur de travaux) au niveau bac+5 (Manager de Projets BTP). Ses certifiés occuperont des fonctions d'encadrement : ils seront conducteurs de travaux, ingénieurs travaux, managers de projets, ou en charge d'une entité du BTP avec la gestion de moyens humains, financiers et matériels.

Leurs responsabilités seront nombreuses : capacité à analyser les risques, prendre les bonnes mesures sur le terrain, sécuriser les fouilles en tranchée ou les opérations de levage, connaître les conséquences de l'exposition à l'amiante, appliquer les règles d'hygiène ou encore savoir coordonner la Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour bien gérer la coactivité. Aussi, leur connaissance des risques est cruciale, pour eux comme pour leurs équipes.

### Un partenariat constructif

L'ESCT s'engage à intégrer dans son programme des séquences de cours dédiées à la prévention des risques sur l'intégralité de ses 11 sites (Paris Montreuil, Paris La Défense, Lille, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Lyon, Bayonne). Les modules en prévention des risques figureront dans le socle obligatoire de formation pour les étudiants et seront évalués. De leur validation dépendra l'obtention du titre ou de la certification de l'ESCT.

De son côté, l'OPPBTP met à disposition ses ressources pédagogiques et ses formateurs afin de promouvoir la prévention comme facteur clé de la performance des entreprises en même temps qu'un moyen d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des acteurs du secteur.

### Des formations en « blended learning »

Depuis 2017, l'OPPBTP propose des formats dits de « blended learning », ou apprentissage hybride, c'est-à-dire un mix de e-learning et de présentiel. Les étudiants de l'ESCT auront accès à la plateforme LCMS (Learning Content Management System) de l'OPPBTP, et l'équipe Digital Learning assurera le suivi et l'assistance à la connexion aux étudiants en difficulté. C'est aussi via cette plateforme que l'OPPBTP pourra évaluer et suivre les résultats obtenus par les étudiants aux différents modules proposés. Ces résultats seront partagés avec l'ESCT, notamment lors des réunions de comité de pilotage.

Les vacataires qui assureront les modules en présentiel auront, eux aussi, accès à la plateforme LCMS. Un animateur des modules OPPBTP sera désigné sur chacun de ses sites. Les animateurs seront soit des vacataires issus du réseau de l'OPPBTP ou de celui de l'ESCT. Dans les deux cas, ils suivront des sessions d'appropriation des contenus et recevront un soutien pédagogique dispensé par les conseillers régionaux formation initiale de l'OPPBTP.

### **Une démarche qui porte ses fruits**

Au sein de l'OPPBTP, l'équipe dédiée à la formation initiale a été constituée en 2009, avec deux personnes. Grâce à plusieurs partenariats conclus, le travail de maillage sur le terrain pour intégrer la prévention des risques dans les formations initiales paye.

Pour Gérald Leroy, responsable de la coordination régionale de la formation initiale de l'OPPBTP, les progrès sont indéniables : *« L'intérêt des étudiants pour la prévention est réel. C'est un sujet porteur auprès des jeunes, qui ont compris qu'ils avaient une responsabilité envers leurs équipes, et aussi, à titre personnel, pour se préserver eux-mêmes. Les mentalités ont vraiment changé ».*

L'intégralité de ce parcours sera mise en place sur l'ensemble des sites de l'ESCT pour l'année scolaire 2024-2025, avec un déploiement progressif sur les différents sites de l'école. L'objectif est de pouvoir dispenser les formations dans leur ensemble à partir de la rentrée 2025.

### **La formation initiale, une priorité stratégique pour l'OPPBTP**

La formation initiale est la quatrième priorité du plan @Horizon2025. On estime qu'environ 150 000 jeunes se forment chaque année dans le BTP en CAP, BP, Bac Pro tous statuts confondus. En formation initiale supérieure, 70 établissements partenaires mettent en œuvre avec l'OPPBTP des formations de bac + 2 à bac + 5. Cela concerne 7 000 étudiants, en présentiel comme en distanciel. Ces résultats sont le fruit de campagnes menées activement par l'OPPBTP depuis 2009. Chaque année, de nouveaux liens sont tissés au sein d'établissements qui rejoignent à leur tour le réseau. La signature, le 19 avril 2024, de la convention de partenariat relative à la santé et à la sécurité au travail avec l'ESCT ouvre ainsi la voie d'une nouvelle collaboration constructive qui touchera 2 100 élèves.

## À propos de l'ECST

L'École Supérieure de Conduite de Travaux est un organisme de formation spécialisé dans la formation BTP et plus spécifiquement dans les métiers de la conduite de travaux BTP. Créé en 2006, l'ESCT délivre des titres professionnels RNCP (BAC+2), un diplôme BTS et des certifications professionnelles RNCP (BAC+3 et BAC+5) par la voie de l'alternance pour les étudiants. Elle propose également des titres et des certifications professionnelles pour les professionnels en reconversion-qualification professionnelle (en E-learning), de la VAE et des formations "A la Carte" pour les professionnels du BTP souhaitant se spécialiser sur une expertise précise.

Actualisées à chaque renouvellement auprès de France Compétences (autorité nationale référente) pour **répondre aux besoins du marché**, toutes les formations de l'ESCT sont conçues et dispensées par des professionnels, garantissant ainsi une réelle expertise et une **forte insertion professionnelle, post-formation**.

Depuis 18 ans, l'ESCT s'entoure d'un **réseau solide d'entreprises partenaires** et en compte cette année plus de 850 (tous secteurs d'activités confondus : gros œuvre, travaux publics, corps d'état secondaire, immobilier, immobilier, télécoms, etc.), sur tout le territoire et dans les DROM-COM.

L'ESCT est présente à Paris-Montreuil, Paris-La défense, Marseille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Lille, Bayonne et ouvrira en septembre à Nantes et à Toulouse.

## À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentiel et distanciel :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Anaëlle Djadjo • [a.djadjo@clccom.com](mailto:a.djadjo@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[Solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:Solange.delpech@oppbtp.fr)  
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54  
[Timothee.boyrivent@oppbtp.fr](mailto:Timothee.boyrivent@oppbtp.fr)